

COMMUNIQUÉ

Pas de vote contre la volonté du Jura bernois

L'UDC Jura bernois a déjà pu faire état à maintes reprises de son opposition à la tenue d'une nouvelle votation sur l'appartenance cantonale de la région. En effet, hormis quelques cercles d'initiés autonomistes et la République et canton du Jura, personne ne manifeste de besoin pressant de raviver les tensions politiques en obligeant la population du Jura bernois à se déplacer aux urnes pour un nouveau plébiscite. Le Conseil du Jura bernois lui-même ne s'est pas encore prononcé pour ou contre un nouveau vote, puisqu'il a simplement reporté sa décision dans l'attente des modalités d'une éventuelle votation.

Sur cette base, les Gouvernements du canton du Jura et de Berne négocient néanmoins dans le plus grand secret depuis plusieurs mois, notamment au sujet des modalités d'une nouvelle consultation populaire suite au rapport final de l'Assemblée interjurassienne.

Sur la forme, il est déjà choquant que de telles négociations soient menées dans le secret le plus total, en excluant la participation des personnes directement concernées, à savoir les représentant(e)s et la population du Jura bernois. Sur le fond également, il ne faut pas oublier que jamais depuis 1975, la population du Jura bernois n'a émis de signaux sérieux pour demander de remettre en question son appartenance cantonale.

Dès lors, l'UDC Jura bernois annonce aujourd'hui déjà qu'en fonction du résultat des négociations entre les Gouvernements cantonaux, elle se réserve le droit de tout mettre en œuvre pour combattre une votation imposée à la population du Jura bernois contre sa volonté. Au besoin, l'UDC Jura bernois saisira les instruments de la démocratie directe à sa disposition, comme par exemple le référendum contre une éventuelle modification légale ouvrant la voie à une votation.

UDC Jura bernois

14 février 2012

www.udcjb.ch